
Ecole et patois Jurassien

Le rôle de l'école dans la disparition
et la tentative de restauration du
patois

Léa Beuchat

<u>Table des matières.....</u>	<u>2</u>
<u>Introduction :.....</u>	<u>2</u>
<u>1. Histoire du patois dans le Jura.....</u>	<u>3</u>
<u>2. Les facteurs socio-économiques de la disparition du patois.....</u>	<u>3</u>
<u>3. Le rôle de l'école dans la disparition du patois.....</u>	<u>3</u>
<u>3.1 Les interdictions officielles de parler patois dans les écoles.....</u>	<u>3</u>
<u>3.2 Formation des enseignants et réforme de l'enseignement.....</u>	<u>4</u>
<u>3.3 Scolarisation, statut social et perte du patois.....</u>	<u>4</u>
<u>3.4 Témoignages d'anciens élèves patoisants et/ou défenseurs du patois aujourd'hui.....</u>	<u>5</u>
<u>4. La tentative de restauration du patois</u>	<u>5</u>
<u>4.0 Le glossaire des patois romands.....</u>	<u>5</u>
<u>4.1 Impulsion du monde politique et des patoisants.....</u>	<u>5</u>
<u>4.2 Les cours facultatifs de patois à l'école primaire.....</u>	<u>6</u>
<u>4.3 Sensibilisation obligatoire et nouveaux moyens pédagogiques.....</u>	<u>6</u>
<u>4.4 L'évaluation des questionnaires à propos de l'enseignement du patois à l'école</u>	<u>6</u>
<u>Conclusion :.....</u>	<u>6</u>
<u>Bibliographie:.....</u>	<u>8</u>
<u>Remerciements:</u>	<u>10</u>
<u>.....</u>	<u>10</u>
<u>Interviews:.....</u>	<u>11</u>
<u>Annexes:.....</u>	<u>20</u>

Introduction :

Lorsque j'étais encore toute petite et que j'allais en vacances ou en visite chez mon grand-père, en Ajoie, lui ou certains de ses proches m'adressaient parfois quelques paroles en patois:

“Coidj'te baidgèlle!” (Tais-toi bavarde!)

“Grôs djâsou p’tét f’sou” (Grand causeur, mais petit faiseur!)

“T’és predju tai landye?” (Tu as perdu ta langue?)

Enfant, cette langue m’intriguait beaucoup car elle représentait visiblement quelque chose de très important pour mon grand-père qui prenait beaucoup de plaisir à me taquiner ainsi en jouant avec des mots qui ne me disaient rien. Comme j’étais frustrée de ne pas comprendre, cela rendait son langage encore plus fascinant, comme un secret. Mon grand-père parle couramment patois et le pratique chaque fois qu’il en a l’occasion. Quand il nous parle, certains noms d’objets, certaines expressions ou proverbes lui viennent dans cette langue. Je n’acceptais pas que mes parents ne me l’aient pas apprise. Je demandais à connaître des mots, à apprendre des phrases. C’était un jeu. Je me souviens quand j’ai su dire: “*Ât-ce que vôs djâsèz l’patois?*” La semaine suivante à l’école j’allais vers toutes mes copines de Bienne en répétant très fière de moi: *Ât-ce que vôs djâsèz l’patois?* Plus grande, j’ai cherché des livres de grammaire, mais j’ai été surprise de constater que cela n’existait pas vraiment. Je n’ai trouvé que des glossaires, des dictionnaires ou des petits textes. Mon grand-père m’a expliqué que le patois était un dialecte surtout parlé, mais pas enseigné dans des manuels scolaires. Il a rajouté que lorsqu’il était enfant, il était même interdit à l’école. Pourquoi?

Je me posais plein de questions. La plupart de mes camarades parlaient la langue maternelle de leurs parents et grands-parents. Pourquoi moi je ne la comprenais pas? Pourquoi ma maman ne me parlait pas la langue de son père? Pourquoi l’école rechignait-elle de l’enseigner, interdisait-elle-même de le parler? Pourquoi de nos jours, le patois s’est-il probablement perdu même si de nombreux mots expressifs subsistent encore dans le discours familial des jurassiens?

Ces questions d’évolution des langues et le débat à propos du choix des langues à enseigner à l’école reste toujours actuel comme par exemple avec le Schwytzerdütsch. J’ai trouvé intéressant pour mon travail de maturité de réfléchir sur ce paradoxe du patois. On le bannit à l’école, puis, un siècle plus tard on l’enseigne comme un objet précieux. Je me limiterai à la situation jurassienne et à deux questions principales:

- Quel rôle (direct ou indirect) l’école a-t-elle joué dans la disparition du patois?
- Comment comprendre que, paradoxalement, maintenant que ce dialecte a quasiment disparu, l’école jurassienne impose des leçons d’initiation et offre des cours facultatifs pour tenter de le sauvegarder?

J'ai commencé par lire quelques textes qui traitaient du patois et de sa disparition. La plupart de mes premières lectures parlaient de différents « glossaires » comme tentatives de préserver une langue en voie de disparition. Je citerais en particulier entre 1902 et 1913, les Bulletins du glossaire des patois de la Suisse romande¹ qui informaient sur plusieurs années du projet visant à écrire un glossaire romand des patois. Aux archives cantonales jurassiennes du Département de la Formation, de la Culture et des Sports, j'ai consulté tout un dossier rassemblant différents textes traitant de la question de la réintégration du patois. Ces textes ont paru dans les journaux régionaux depuis les années 1981 jusqu'à aujourd'hui. De fil en aiguille, cela m'a conduite à consulter les Archives de l'Almanach catholique du Jura², revue annuelle fondée en 1885 qui s'intéresse entre autres au patrimoine jurassien. Comme le canton du Jura n'est indépendant que depuis 1979, j'ai également recherché des informations dans les archives de l'instruction publique bernoise dans l'Inventaire en ligne des Archives de l'Etat de Berne.³

Comme j'ai trouvé peu de réponses directes dans les archives ou les documents officiels et pour avoir un témoignage vivant, j'ai imaginé un questionnaire visant à essayer d'approcher un peu mieux le rôle de l'école dans la disparition du patois et les objectifs visés par l'introduction du patois dans les cours à option. J'ai choisi de questionner quelques personnes ayant un rapport particulier avec le patois aujourd'hui. J'ai ainsi interviewé: Marcel Choulat, mon grand-père parce qu'il a beaucoup lu et qu'il a des souvenirs personnels et de ses aïeux assez précis, mais surtout car c'est lui qui m'a donné l'envie de consacrer mon travail de maturité à ce sujet, Gaston Brahier, Ministre jurassien retraité qui a écrit plusieurs livres en patois, Michel Choffat, enseignant, pionnier du projet jurassien et animateur d'émission radiophonique en dialecte, Marie-Louise Oberli, fidèle patoisanne qui a écrit un glossaire et qui rédige périodiquement de petites histoires pour le journal « Le Franc-Montagnard » ainsi qu'Agnès Surdez, enseignante qui a appris le patois à l'âge de trente-quatre ans avant de l'enseigner dans les écoles.

Je vais décrire le contexte historique avant d'essayer d'analyser les causes de la disparition progressive du patois et en particulier le rôle de l'école. Cette dernière peut-elle être considérée comme directement responsable de cette perte du dialecte comme on l'accuse souvent ou a-t-elle

¹Gauchat Louis, Jeanjaquet Jules, Tappolet E., *Bulletin des glossaires des Patois de la Suisse romande*, Rédaction du Glossaire, 1902-1913, 823 pages.

²Archives du Centre d'impression: *Le Pays*, Porrentruy.

³Inventaire en ligne des Archives de l'Etat de Berne, www.query.sta.be.ch/suchinfo.aspx, visité le 18.07.2011.

participé malgré elle à un mouvement d'évolution plus global? Enfin je vais tenter de comprendre comment, après l'avoir interdit, l'école jurassienne participe à la tentative de faire revivre le patois en l'enseignant aux enfants. Dans quel but le fait-elle et avec quel résultat?

1. Histoire du patois dans le Jura

Avant la révolution française, les langues officielles de la Principauté de l'Evêché de Bâle étaient l'allemand (les princes évêques étaient d'origine germanophone) et le latin (influence de l'église catholique).⁴ Le peuple jurassien parlait un patois dérivé d'un dialecte franc-comtois issu de la langue d'oïl, tandis que le patois du reste de la suisse romande provenait des dialectes franco-provençaux (le Jura sud actuel faisait la frontière entre les deux). Le français n'était pas répandu. On l'enseignait au collège comme troisième langue, après l'allemand et le latin.⁵ Cependant, seules les familles riches pouvaient avoir accès à cette instruction. Le gros de la population, en grande partie paysanne, était analphabète.⁶ On célébrait la messe en patois et c'était souvent la principale éducation du peuple avant le début de l'école obligatoire. Le français a commencé à jouer un rôle plus important au XVIII^{ème} siècle, après la révolution française. En 1792, Napoléon envahit le Jura qui deviendra un an plus tard un territoire français, le Département du Mont-Terrible. Pour assurer son unité nationale, le 27 janvier 1794, la République française publie un décret qui impose le français comme langue officielle et vise à supprimer le patois.⁷ Ce n'est pas pour autant que les jurassiens abandonnèrent leurs dialectes, mais le mouvement était donné. Comme un peu partout en Suisse romande, progressivement, le patois (langue parlée) coexiste avec le français (langue écrite) pour ceux qui vont à l'école.⁸ En 1815, le Traité de Vienne attribue le Jura au canton de Berne. Au début rien n'a changé, la population jurassienne continuait de parler patois et français. Avec la démocratie, la loi de la majorité bernoise germanophone devient une menace pour le français minoritaire. Charles Beuchat dit: « *En pratique, toutes les décisions concernant*

⁴Elzingre (Auréli), Mémoire de licence en linguistique historique du français: *La variation phonétique dans les parlers jurassiens: un corpus de contes recueillis par Jules Surdez* (1878-1964), page 7.

⁵Elzingre (Auréli), *Ibid*, page 15.

⁶Elzingre (Auréli), *Ibid*, page 9.

⁷Luxardo Hervé, "L'abbé Grégoire en guerre contre les patois", In *Les clés pour l'histoire*, <http://brezhoneg.gwalarn.org/istor/gregoire.html>, visité le 21 Juillet 2011.

⁸Elzingre (Auréli), *Ibid*, page 12.

l'instruction et la langue dans le Jura viennent de Berne ».⁹ Les jurassiens se sentent exclus de l'exercice du pouvoir car la région est administrée par un bailli issu d'une famille patricienne de Berne. En 1831, une décision politique reconnaît le français comme langue officielle des baillages jurassiens bernois qui le parlent.¹⁰ Dès 1835, l'école devient obligatoire dans le canton de Berne. L'enseignement porte notamment sur la connaissance et l'usage oral et écrit de la langue maternelle. L'école renforce la dominance du français au détriment du patois qui se transmettait uniquement par la voie orale dans les familles, dans les sermons religieux et l'enseignement du catéchisme.

Dès le XIX^{ème} siècle, on commence donc de se préoccuper de la disparition du patois. Plusieurs glossaires ou dictionnaires sont édités. La Société jurassienne d'Emulation fondée en 1847 essaie de sauver ce patrimoine en publiant des textes pour conserver une trace écrite du patois jurassien.¹¹ Cela ne va cependant pas suffire à empêcher la disparition progressive du patois. Les tensions entre jurassiens et bernois s'amplifient. La partie jurassienne du canton de Berne défend la langue française comme marque de son identité, de sa culture. L'enjeu n'est plus français ou patois, mais français ou allemand. Le mouvement autonomiste jurassien fondé en 1947 vise à l'indépendance. Celle-ci est acquise seulement en 1979. La constitution du nouveau canton vise à défendre le patois, en tant que patrimoine, racines de l'identité des jurassiens.

Depuis 1987, le canton du Jura se préoccupe plus concrètement de sa défense. Des politiciens exigent que le canton soit plus actif. Des subventions culturelles sont mises en place pour soutenir les patoisants et des cours à options sont mis sur pied dans les écoles.

Aujourd'hui, seuls des gens âgés communiquent encore entre eux occasionnellement en patois. On ne le parle plus au quotidien, les jeunes ne l'apprennent plus en famille. Les personnes que j'ai interviewées l'ont pour la plupart appris avec les générations antérieures, souvent leurs grands-parents ou des proches. Cette rupture dans la pratique courante de la langue et dans sa transmission entre les générations compromet de plus en plus sa survie. Il y a 15 ans, une enquête

⁹Beuchat (Charles), "La langue française en terre romande", In *Le français dans le jura bernois*, 1956, page 35.

¹⁰Erard (Victor), "L'heure du Jura", *Delémont*, 1984.

¹¹Elzingre (Auréli), *OP cit*, page 16.

de Sabine Lehmann sur les patois jurassiens estimait que 10% de la population comprenait encore un peu le patois mais que seuls 5% s'exprimaient bien dans cette langue.¹²

2. Les facteurs socio-économiques de la disparition du patois

Différents facteurs ont joué un rôle dans la disparition du patois. Comme partout en Suisse romande, l'évolution sociale et politique de la société a causé de profonds changements pour la population.¹³ Le développement des voies de communication et des moyens de transport (chemin de fer, route,...) ont renforcé les déplacements et les échanges. Les progrès dans l'agriculture, l'industrialisation ont entraîné des mouvements de population et favorisé la langue officielle française au détriment des patois régionaux. La population jurassienne était essentiellement agricole. Les familles vivaient presque en autarcie à la ferme, travaillaient beaucoup et se déplaçaient peu et pas loin. Chacun parlait donc son dialecte, ce qui fait qu'on ne se comprenait parfois presque pas d'un village à l'autre.

L'agriculture et la production agricole se développent et se mécanisent. Il faut moins de main-d'œuvre et beaucoup de familles paysannes cherchent d'autres débouchés pour compléter leurs pauvres revenus. L'horlogerie, qui se développe dans tout l'arc jurassien, crée de nouveaux contacts et des débouchés. L'industrialisation, dès 1850, déplace de plus en plus de gens de leurs fermes vers les villages. Pour travailler, il faut savoir le français.

L'amélioration des voies de communication fait que les villages et les fermes sont moins isolées. Dans le Jura, la création de routes, de cols, de tunnels (surtout depuis 1830) et de lignes de chemin de fer (dès 1870) favorisent les transports et augmentent la mobilité et les échanges à l'intérieur du territoire avec l'extérieur. Au début du XX^{ème} siècle, les premières voitures, l'électrification, l'apparition des postes, des téléphones et de la radio renforcent et accélèrent cette ouverture.¹⁴ Cette évolution renforce également l'uniformisation de la langue. Le français devient langue dominante.

¹²Lehmann (Sabine), *Vestiges d'un patois: La situation des patois jurassiens*, Société jurassienne d'émulation, Actes 1994, page 123.

¹³Juillard (Christophe), *Quel rôle à joué l'école dans la disparition du patois en valais ?*, Mémoire HEP-VS, 2009, page 11.

¹⁴Gauchat (Louis), "Nos patois romands", in *Bulletin du glossaire des patois romands*, 1902, page 4.

La révolution française a supprimé les privilèges de l'église et de la noblesse. L'évolution de la société vers la démocratie et la participation des citoyens à la vie politique nécessite une ouverture au monde, une instruction. Les débats, les lois et les actes écrits nécessitent une langue commune reconnue comme langue officielle par toute la communauté. Cette langue sera le français. L'école joue un rôle important dans cette politisation, la responsabilisation des citoyens.

Tous ces progrès qui favorisent des échanges font que progressivement les patois régionaux disparaissent pour faire place au français. Cette évolution n'est pas spécifique au Jura. On la retrouve aussi dans les autres cantons romands surtout dans la deuxième partie du XIX^{ème} siècle.

3. Le rôle de l'école dans la disparition du patois

Pendant longtemps, l'éducation religieuse en patois (la messe et le catéchisme) était la principale éducation de la population paysanne catholique de l'ancien Evêché de Bâle. Le patois se parlait, mais ne s'écrivait pas. La majorité des gens ne savait donc ni lire ni écrire. L'école va changer profondément le niveau d'instruction et la carte des langues.

3.1 Les interdictions officielles de parler patois dans les écoles

Le Prince-Evêque Joseph de Roggenbach est très mécontent de l'enseignement dans les collèges et du niveau d'instruction de sa population. Pour y remédier, il formule la première interdiction de parler patois à l'école. Le 27 janvier 1787, il dicte un Règlement pour la direction des recteurs de l'école de la ville de Porrentruy.¹⁵

*« Le dit Recteur et Proviseur ne parleront jamais patois en classe ni ne souffriront qu'aucun enfant en dise en leur présence. »*¹⁶

Comme on l'a vu, depuis 1793, le Jura est rattaché à la France. Le français est déclaré langue nationale dans les écoles.¹⁷ En 1794, l'Abbé Grégoire persuade le pouvoir exécutif de la République française (La Convention) de *«la nécessité et les moyens d'anéantir les patois et d'universaliser*

¹⁵Elzingre (Aurélié), *OP cit*, page 11.

¹⁶Archives de l'ancien Evêché de Bâle, cité par Henry Pierre, Almanach catholique du Jura, *«La lutte de l'école contre le patois au XIX^e siècle»*, 1991, page 129.

¹⁷Elzingre (Aurélié), *OP cit*, page 12.

l'usage de la langue française». ¹⁸ On parle même de « *casser ces instruments de dommage et d'erreur* ». ¹⁹ Pour Grégoire, la démocratie exige des citoyens responsables (donc instruits), capables de comprendre les enjeux de leurs votes et décisions. La langue française devient un instrument politique visant à défendre les valeurs de la République et le patriotisme. Il fallait savoir lire et écrire le français pour voter, faire son devoir de citoyen et anéantir les dialectes régionaux qui étaient considérés comme un obstacle à la diffusion des idées démocratiques suite à la révolution. ²⁰ Il voulait supprimer les particularités régionales pour favoriser l'unification idéologique des populations. ²¹

Dans ce décret du 27 janvier 1794 il était demandé aux instituteurs de « *n'employer l'idiome du pays que comme moyen auxiliaire* ». Cette loi française interdisant de parler patois dans les écoles valait donc également pour le Jura. Pierre Henry pense que, concrètement, ce décret voulait qu'on enseigne le français jusque dans les régions reculées et que des instituteurs de langue française soient nommés dans les dix jours. Cette volonté d'imposer le français par la force et de supprimer les dialectes régionaux n'a pourtant pas été si simple à réaliser. Pierre Henry cite: « *Par exemple, plusieurs communes du territoire jurassien n'ont pas pu satisfaire à cette loi car il ne s'est présenté aucun professeur de langue française pour apprendre le français*». ²² Beaucoup d'écoles de la région jurassienne ont donc continué de faire la classe en patois.

Les efforts pour améliorer l'enseignement dans le Jura demeurent difficiles. Toujours selon Pierre Henry, les enseignants sont mal instruits et mal payés, les salles de classes sont mal adaptées et sans lumière. « *Une grande partie des jeunes de l'époque sont frustrés de l'instruction par la difficulté de se rendre dans les écoles primaires par des chemins montueux, surtout dans la saison de l'hiver qui cependant est la seule pendant laquelle les gens de la campagne peuvent laisser jouir leurs enfants des bienfaits de l'instruction*». ²³

¹⁸Abbé Grégoire (Henry), « *Rapport sur la Nécessité et les Moyens d'anéantir les Patois et d'universaliser l'Usage de la Langue française* », présenté à la Convention nationale, le 4 juin 1794.

¹⁹Luxador (Hervé), *Cité dans L'Abbé Grégoire en guerre contre les patois*,
<http://brezhoneg.gewalarn.org/istor/gregoire.html>, visité le 28.08.2011.

²⁰Archives de l'ancien Evêché de Bâle, cité par Henry Pierre, *Almanach catholique du Jura, "La révolution française et l'anéantissement des patois"*, 1990, page 105.

²¹Henry (Pierre), *Ibid*, 1990, page 106.

²²Henry (Pierre), *OP cit*, 1991, page 127.

²³Henry (Pierre), *OP cit*, 1991, page 130.

Malgré cela, même si l'instruction et la francisation des écoles a rencontré de nombreux obstacles dans le Jura, elle a, à coup sûr, marqué progressivement l'enseignement.²⁴ On assiste, avec la naissance de l'école obligatoire à un déclin progressif du patois.

En 1814, le Chanoine directeur des études et de l'enseignement ordonne dans le règlement du collège de Delémont que « *l'usage du patois est interdit à tous les écoliers, lorsqu'ils conversent ensemble, mais surtout, dans la classe, ils doivent parler français* ». ²⁵

Afin que ce règlement soit respecté, on envoie des directives aux parents les invitant à faire en sorte que leurs enfants respectent ce règlement et les incitant eux-mêmes à parler français tant que possible avec leurs enfants.²⁶

Après que le territoire jurassien ait été rattaché au Canton de Berne, les lois bernoises n'ont apparemment jamais formellement interdit de parler patois en classe, contrairement à ce qui se passait en France ou dans certains cantons suisses romands. En ce qui me concerne, je n'ai trouvé aucune référence sur le patois dans les Archives en ligne de l'Etat de Berne, mais je ne peux prétendre avoir conduit une recherche exhaustive. Après-coup, j'ai lu que Pierre Henry, qui a procédé à des recherches plus complètes et plus systématiques, affirme: « *Ainsi contrairement aux idées reçues aucun texte de la législation bernoise n'a jamais interdit le patois à l'école* ». ²⁷ Pour lui, même l'examen des plans d'études jurassiens et des revues pédagogiques ne font non plus jamais allusion au patois. Il conclut: « *C'est un préjugé qui paraît infondé à celui qui a examiné les dossiers: les lois bernoises n'ont jamais interdit le patois à l'école* » ²⁸. Il a une hypothèse à ce sujet: « *On peut expliquer l'absence de disposition légale par le fait que le texte des lois bernoises est identique au texte allemand original et que le législateur n'a pas ressenti la nécessité de proscrire l'usage du dialecte dans les écoles du canton* ». ²⁹ Il explique que les enseignants germanophones étaient bien obligés de s'adresser en

²⁴Henry (Pierre), *Ibid*, 1990, page 101.

²⁵Henry (Pierre), *OP cit*, 1991, page 129.

²⁶Henry (Pierre), *OP cit*, 1991, page 129.

²⁷Henry (Pierre), *OP cit*, 1991, page 131

²⁸Henry (Pierre), *Ecole bernoise et patois*, le pays, Le 30 décembre 1987.

²⁹Henry (Pierre), *OP cit*, 1991, page 131.

Schwytzerdütsch à leur élèves qui commencent l'école parce qu'ils ne savent pas encore le Hochdeutsch. Par analogie on ne trouve donc pas de références aux dialectes. Ces affirmations semblent lui avoir valu beaucoup de reproches de la part des patoisants très engagés et convaincus du contraire.

Je pense que cette lutte contre le patois était réelle, même si elle n'était pas officiellement affichée. C'est en tout cas ce que m'ont clairement confirmé, de façon souvent émotionnelle, toutes les personnes que j'ai interviewées.

La situation était comparable dans le canton du Valais. Ch. Juillard défend la thèse que la disparition du patois ne peut être attribuée à des mesures juridiques, mais tient plutôt à des principes pédagogiques.³⁰ En revanche dans le canton de Genève, Vaud et Fribourg les interdits sont plus radicaux et sévères. Un arrêté vaudois (1808) précise: «*Les régents interdiront à leurs élèves, et s'interdiront absolument à eux-mêmes l'usage du patois, dans leurs heures de l'école et, en général, dans le cours de l'enseignement*». Les élèves étaient même punis en dehors des heures de classes. La conséquence était que les enfants comprenaient le patois mais ne le parlaient plus.³¹ A Fribourg, «*le Règlement général des écoles primaires (1886) interdit sévèrement le patois dans les écoles où seuls sont admis la langue française et l'allemand grammatical (Schriftdeutsch)*».³²

3.2 Formation des enseignants et réforme de l'enseignement

La révolution libérale installe progressivement la démocratie un peu partout en Europe. Il est important que le peuple sache lire et écrire. En 1835 l'école devient obligatoire dans le canton de Berne pour les garçons et les filles. Elle est séparée de l'Eglise, a lieu toute l'année et l'enseignement est donné par des instituteurs mieux formés. Cette loi précise les branches enseignées, dont «*la Connaissance et utilisation de la langue maternelle pour lire et comprendre et pour l'expression orale et écrite de la pensée*».³³ On entend ici l'allemand ou le français dans les districts jurassiens. Le texte ne fait pas référence aux dialectes. Le patois y est exclu, mais par omission si on peut dire, pas explicitement.

³⁰Juillard (Christophe), *OP cit*, 2009, page 18.

³¹Henry (Pierre), *OP cit*, 1991, page 131.

³²Henry (Pierre), *OP cit*, 1991, page 131.

³³Inventaire en ligne des Archives de l'Etat de Bern, *Loi sur l'école primaire obligatoire*, traduction libre, 18 mars 1835, page 82.

Y a-t-il eu des interdits officiels plus explicites? Jules Thurmann, professeur de mathématiques et de sciences naturelles du Collège de Porrentruy, dirige depuis 1830 les cours fondés par le gouvernement et destinés à l'instruction des instituteurs. Entre 1837 et 1843, il devient le premier directeur de l'Ecole normale des instituteurs de Porrentruy. Il conseille aux futurs enseignants de combattre les mauvais effets du dialecte en ridiculisant le peu de connaissances et le manque de savoir vivre des gens qui parlaient patois:

*« Nous ne saurions assez, dans le Jura, nous pénétrer de l'idée que nous parlons mal. Non seulement, en général, nous nous exprimons incorrectement, mais nous joignons à cela un accent patois, empâté et nasillard qui frappe désagréablement tous les étrangers. Cet accent donne souvent à ce que nous disons une physionomie niaise qui nous met dans une véritable infériorité à l'égard de ceux qui ont le bonheur de posséder un bon accent français... Quoiqu'il soit difficile aux personnes qui, jusqu'à un certain âge, n'ont parlé que patois, d'acquérir un bon accent sans se former l'oreille à l'étranger, il n'en n'est pas moins vrai qu'on peut singulièrement amender son langage par des efforts convenablement dirigés».*³⁴

Aujourd'hui ces arguments basés sur la disqualification et la honte seraient probablement très contestés pédagogiquement (stigmatisation, brimade...) et politiquement (attaque des racines, du patrimoine).

Le développement de l'instruction, la formation des enseignants, l'édition de manuels scolaires et de revues pédagogiques un peu partout en Suisse romande préconisent la priorité du français comme langue écrite officielle et condamnent les mauvaises influences du patois parlé dans les campagnes et dans la rue. A cette époque, on ne disposait pas des connaissances linguistiques actuelles sur l'apprentissage des langues. Un peu partout en Suisse romande, le patois est condamné parce qu'on croit qu'il est un barrage à l'apprentissage du français. Avec les compétences pédagogiques actuelles et les connaissances linguistiques d'aujourd'hui peut-être aurait-on été plus nuancé, mais cela aurait-il empêché la disparition du patois?

Même s'il est difficile à mettre en évidence qu'ils ont écrit des règlements officiels contre le patois, tout laisse penser que les responsables de la formation des enseignants et ces instituteurs même, surtout depuis l'école obligatoire, ont donné des recommandations dont certaines avaient valeur d'obligation qui donnaient au français un statut de langue officielle dominante par rapport

³⁴Henry (Pierre), *OP cit*, 1991, page 133.

au patois disqualifié. Ces observations rejoignent les conclusions de Christophe Juilland en Valais.³⁵

Pierre Henry ne l'ignore pas. Il raconte par exemple qu'au début du 20^{ème} siècle des enseignants punissaient les élèves qui parlaient patois de façon significative: « *Tu me copieras cent fois: le patois est un obstacle à mon instruction* ». ³⁶

3.3 Scolarisation, statut social et perte du patois

Avec l'importance croissante de la formation, l'école a favorisé le développement de la langue officielle française. Celle-ci est devenue dominante au détriment du dialecte. L'instruction est un facteur de réussite sociale, le moyen d'occuper un poste à responsabilité et de recevoir un salaire intéressant. Dans le monde des affaires, du commerce, il fallait une langue commune pour communiquer. Or les patois pouvaient être très régionaux, donc très différents. Le français permettait de mieux se comprendre. Une langue se perpétue si elle permet la communication. Elle meurt si elle ne sert plus à rien.

Comme je l'ai déjà dit, beaucoup d'enfants de la campagne ont dû quitter la ferme pour chercher un travail dans les villages. Grands-parents, parents et enfants ne vivaient donc plus tous dans la même maison et ne travaillaient plus tous ensemble comme auparavant. Or la transmission d'une langue se fait seulement s'il y a une passation entre les générations, les parents doivent la parler entre eux et avec leurs enfants. Pierre Knecht souligne: « *Les dialectes ne se maintiennent que pour autant que les parents les transmettent aux enfants et continuent à les employer en famille* ». ³⁷ Dans les campagnes jurassiennes les parents travaillaient beaucoup et les grands-parents qui habitaient sous le même toit passaient plus de temps avec les enfants. L'installation dans les villes et les villages a fait que souvent les trois générations ne pouvaient plus toujours cohabiter. Cela a aussi nuit à la transmission du patois aux enfants. ³⁸

Comme les idées pédagogiques de l'époque prétendaient qu'on ne pouvait pas bien apprendre le français si on parlait patois, les familles ont suivi les instituteurs. Beaucoup de parents ont

³⁵Juilland (Christophe), *OP cit*, 2009, page 11.

³⁶Henry (Pierre), *Ecole bernoise et patois*, le pays, Le 30 décembre 1987.

³⁷P. Knecht cité par Lehman (Sabine), *Vestiges d'un patois : la situation des patois jurassiens*, Actes de la société jurassienne d'émulation, 1994, page 131.

³⁸Interview de Gaston Brahier, Le 14.06.2011.

progressivement renoncé à leur dialecte. Ils ont encouragé leurs enfants à apprendre le français pour réussir à l'école et accéder à une bonne situation sociale.

Gaston Brahier l'a confirmé: « *Le patois n'était pas tellement toléré dans les écoles. On pensait que c'était un langage pour demeuré. Je pense que mes parents ne me parlaient pas patois car ils savaient que pour l'école le français était la langue de prestige. L'école croyait que le patois était un handicap pour l'apprentissage du français. Je vous le dis tout de suite, c'est totalement faux* ». ³⁹

Toutes les personnes interviewées ont décrit que le patois était une langue du peuple proche de la terre. Il avait en son temps une fonction de communication qu'il a peu à peu perdue.

« *Il y avait un mot précis pour chaque chose de la ferme. Je me rappelle de tous, surtout ceux de la ferme et de la forêt* ». ⁴⁰ confie Marcel Choulat. Le dialecte patois était la langue des paysans. Avec la transformation de l'agriculture, le parler patois a perdu de sa fonctionnalité et a logiquement reculé. Ces changements sociaux et l'accroissement de l'instruction qui y contribue ont eu pour effet que le patois, moins parlé en famille et au travail, ne s'est pas renouvelé. Or un langage qui ne suit pas l'évolution meurt. La langue n'est pas une chose fixe, c'est un instrument vivant qui doit évoluer avec son temps pour se transmettre et survivre. ⁴¹ Le patois s'est francisé et petit à petit reculé.

Le gouvernement jurassien a bien saisi ce lien entre le dialecte patois et le monde du travail, en particulier celui de l'agriculture: « *La langue patoise avait un rapport étroit avec l'outil: l'évolution de celui-ci a privé peu à peu le parler originel de sa fonctionnalité et de sa nécessité* ». ⁴²

Gaston Brahier partage cette opinion: « *L'école a certainement joué un grand rôle, mais la modernisation et l'industrialisation aussi. Maintenant vous avez des « ordinateurs », des « télé », des « natels », allez trouver tous ces mots en patois. Ils n'existent pas. Les patoisants avaient un langage pour communiquer, pour vivre. C'était un langage des paysans, un langage vivant* ».

³⁹Interview de Gaston Brahier, Le 14.06.2011.

⁴⁰Interview de Marcel Choulat, Le 07.07.2011.

⁴¹Gauchat (Louis), *OP cit*, 1902, page 10.

⁴²Voir annexe 2.

Il y a aujourd'hui le même problème entre le français et l'anglais, entre le Schwytzerdütsch et l'allemand. Cependant, la différence est que ces langues ont des moyens de se diffuser qui sont complètement différents avec la télévision, la radio, le téléphone, l'informatique. A l'époque, le patois ne pouvait se propager que oralement dans la famille, l'entourage et au travail.

3.4 Témoignages d'anciens élèves patoisants et/ou défenseurs du patois aujourd'hui

Même si parmi les personnes interviewées, certaines ont déjà un âge respectable, lorsqu'elles ou leurs parents ont fréquenté l'école, celle-ci était déjà obligatoire. Le français avait déjà surpassé le patois. Il n'empêche que tous ont des souvenirs plus ou moins précis d'interdits ou de brimades concernant le patois. Même si ce n'était pas toujours de façon très claire, ils sont convaincus que l'école a joué un rôle déterminant dans la disparition du patois. Tous se rappellent ou ont entendu leur parent dire que le patois était interdit à l'école. Malgré cela, peu se souviennent de règlements écrits ou affichés.

*« Il n'était pas écrit dans les écoles qu'il était interdit de parler patois. Et aucun maître ne nous le disait, mais on le savait. C'était acquis. L'école c'était un endroit où on parlait français, et on le savait. Les instituteurs et les parents estimaient que les enfants n'allaient pas s'en sortir s'ils parlaient patois... ».*⁴³

*« Mon père savait mal le français, il ne parlait que patois. Alors c'était bien plus dur pour lui l'école. On le forçait à parler français. Il était puni s'il parlait son dialecte. A l'école d'Asuel, on n'avait pas le droit de causer en patois entre nous, sinon on était puni. Mais des fois, lorsque le régent n'était pas là, on djasait quand même patois ».*⁴⁴

L'interdit tenait, semble-t-il, plus au régent. Celui-ci était respecté et représentait plus l'autorité qu'un règlement officiel. *« Il était écrit nulle part dans l'école qu'il était interdit de parler patois, mais on le savait. En classe, personne ne nous le disait. On l'avait entendu dire. On savait ce qui nous attendait. Et le régent était très respecté ».*⁴⁵

Il y avait apparemment une confusion concernant la source (qui?) et le niveau de cet interdit (loi ou règlement scolaire...): *« Quand mes parents ont dû apprendre à parler français, les régents ont dû sévir.*

⁴³Interview de Gaston Brahier, Le 14.06.2011.

⁴⁴Interview de Marcel Choulat, Le 07.07.2011.

⁴⁵Interview de Marcel Choulat, Le 07.07.2011.

*C'est le gouvernement qui a beaucoup fait qu'on le cause plus à l'école. Et c'était un tort. A la récréation, si le maître entendait parler patois, il punissait ».*⁴⁶

Avec le temps, le patois ne constituait plus vraiment une menace pour le français car presque plus personne ne le parlait. Pour les plus jeunes l'école est devenue plus tolérante: « *À l'école, nous on causait un peu patois, mais ça s'était déjà bien perdu à ce moment-là. On avait le droit de le parler. De mon temps, les instituteurs ne disaient rien et même parfois le maître utilisait des mots patois. Il n'y avait plus de punition ni de règlement contre le patois. Moi je n'ai jamais entendu qu'on m'interdisait de parler patois ».*⁴⁷

Il y a sûrement aussi dans ces appréciations une part émotionnelle, car interdire une langue ne suffit pas à la faire disparaître. D'ailleurs les plus âgés ont tous avoué qu'ils continuaient de parler patois malgré interdictions et punitions, ceci même parfois avec leur régent en dehors de l'école.

Nous avons vu qu'il y a d'autres facteurs socio-économiques qui ont joué un rôle tout aussi déterminant. Ces différentes causes sont d'ailleurs souvent liées. Nous avons noté par exemple l'intrication entre évolution de la société, progrès sociaux et niveau d'instruction. Personne n'oserait prétendre que l'école est seule responsable de la disparition des patois.

4. La tentative de restauration du patois

4.0 Le glossaire des patois romands

En 1898, le français est bien installé en Suisse romande et le patois perd de plus en plus de terrain. Les patoisants s'en inquiètent. Louis Gauchat, professeur d'université, réussit à convaincre la Conférence des directeurs cantonaux de l'instruction publique de débloquer des fonds afin d'établir un Glossaire des patois romands. C'est un énorme travail, très systématique et très documenté. Je crois d'ailleurs qu'il n'est toujours pas terminé aujourd'hui! Régulièrement on publiait des Bulletins du Glossaire pour informer de l'état de la publication de ce glossaire. Le but était de conserver une trace, un souvenir pour les futures générations, pas de faire un dictionnaire. « *Le glossaire sera tout simplement l'image aussi fidèle que possible, en même temps que la pierre funéraire de nos patois romands ».*⁴⁸ expliquait Louis Gauchat.

⁴⁶Interview de Marie-Louise Oberli, Le 12.06.2011.

⁴⁷Interview de Marie-Louise Oberli, Le 12.06.2011.

⁴⁸Gauchat (Louis), *Nos patois romands*, 1902, page 22.

Au XIX^{ème} siècle, les jurassiens se préoccupent beaucoup de la disparition de leur identité et de leur dialecte. «*L'objet de la révolution bernoise de 1846 n'était pas du tout le même pour le Jura et pour l'ancien canton. Celui-ci fit une révolution essentiellement sociale, tandis que le Jura défendit sa personnalité contre le "chapeau allemand"* ». ⁴⁹ Quelques dictionnaires ou glossaires jurassiens sont édités pour garder une trace de ces racines.

La Société jurassienne d'Emulation du jura bernois, fondée en 1847, va jouer un rôle capital dans l'édition de textes écrits en patois dans le but de préserver ce patrimoine jurassien. Personne n'osait cependant lancer l'idée du patois à l'école. Sans doute les enjeux entre le français et l'allemand étaient trop grands. Le succès des textes écrits était relatif à la fin du XX^{ème} siècle car les vrais patoisants, ceux qui le parlaient au quotidien, ne savaient pas lire en patois et les francophones qui savaient lire, ne comprenaient pas le patois. ⁵⁰

Le réveil ne se manifeste que bien plus tard, grâce aux écrits de patoisants, dans le domaine du théâtre en particulier. On a toutefois conscience qu'il faut stimuler la pratique du patois pas seulement sa trace écrite. C'est pourquoi la Société jurassienne d'Emulation propose de créer un Cercle des patoisants qui verra finalement le jour en 2000.

4.1 Impulsion du monde politique et des patoisants

L'Assemblée constituante du nouveau canton du Jura se soucie dans sa constitution de la défense du patois en 1977:

« L'Etat et les communes veillent et contribuent à la conservation, à l'enrichissement et à la mise en valeur du patrimoine jurassien, notamment des patois ». ⁵¹

Dans ces années 1980, les jurassiens commencent donc à comprendre que s'ils ne réagissent pas, le patois va disparaître. On commence à mettre en scène des pièces de théâtre et à organiser des soirées patoisantes qui rencontrent un certains succès. Toutefois beaucoup jugent le soutien et l'engagement du canton insuffisants.

⁴⁹Erard (Victor), *Xavier Stockmar patriote jurassien* (Delémont), Bibliothèque jurassienne, 1971.

⁵⁰Helzingre (Aurélie), *OP cit*, page 17.

⁵¹Constitution de la République et canton du Jura, 1977 Art 42, cité par Sabine Lehmann, *Vestiges des patois jurassiens*, Actes de la Société jurassienne d'émulation, 1994, page 115.

4.2 Les cours facultatifs de patois à l'école primaire

En 1981, Gaston Brahier, alors député, demande au gouvernement jurassien de préciser comment il compte ranimer plus activement le patois.⁵² Le gouvernement ne cache pas la difficulté de la tâche et son pessimisme. Les moyens et le temps font défaut avec la surcharge des programmes. La méthodologie est à construire et il est difficile de trouver de bons enseignants pour réanimer une langue devenue inusitée. Se pose également la question de savoir quel patois enseigner? On commence néanmoins à voir quelques projets d'enseignement facultatif dans les écoles primaires (1986), parallèlement au travail des associations de patoisants et aux cours facultatifs de l'Université Populaire (1987).

Dès 1986, Michel Choffat, ardent défenseur du patois, donne bénévolement ses premiers cours facultatifs à l'école primaire de Buix.⁵³ Il espère familiariser ses élèves avec cette langue, une heure par semaine, en dehors des heures de classe. La tâche de l'enseignant n'était pas facile, car il n'existait ni matériel, ni manuel d'enseignement. Il vise surtout à apprendre aux enfants des éléments de conversation, des expressions courantes. L'écriture est phonétique.

Petit à petit grâce au travail des patoisants, grâce aux soirées de discussion, aux articles dans les journaux régionaux, aux pièces de théâtre, aux émissions radiophoniques, le patois revit un peu.

En 1987, la Fédération des patoisants du canton du Jura demande au Département de l'Education d'inscrire le patois dans des cours à option à l'école.⁵⁴ Gaston Brahier devenu Ministre de l'Education favorise cet apprentissage grâce à des moyens audiovisuel dans des cours facultatifs, mais n'envisage pas de rendre cet enseignement obligatoire. Ces cours se répandent dans tout le Jura. Le ministre de l'époque souligne le problème de trouver des enseignants qui soient en même temps de bons patoisants. Ceux qui savaient la langue n'étaient pas enseignants et les enseignants prêts à l'enseigner n'étaient pas vraiment patoisants.⁵⁵

Le Jura devient ainsi le premier canton Suisse à permettre à ses élèves de suivre des cours de patois à option. La motivation surprend. En 1995, dix villages offrent de tels cours à 136 élèves. Un sondage dans les classes 3P-4P des Franches-Montagnes montrent que 60 % des élèves sont

⁵²Voir annexe 2.

⁵³"*Le patois à l'école heureuse initiative d'un instituteur de Buix*", *Le démocrate*, le 20 février 1987.

⁵⁴Renouveau dialectal dans le Jura, *Des cours de patois à l'école*, 24 Heures, 15 mai 1987.

⁵⁵Interview de Gaston Brahier, Le 14.06.2011.

intéressés à suivre des cours à option.⁵⁶ J-M. Moine écrit le premier manuel scolaire en patois.⁵⁷ En 1997, 120 élèves suivent ces cours.⁵⁸ Il y a cependant un obstacle, les fonds budgétaires sont très faibles et ne permettent pas un investissement à la hauteur des attentes.

Malheureusement, cette curiosité des enfants ne dure pas. Quelques années plus tard, on assiste à une retombée de l'intérêt et de la fréquentation de ces cours. En 1999, M. Choffat n'a plus l'enthousiasme du début. Il déplore l'échec de l'enseignement du patois dans les écoles. Les patoisants déçus évoquent la compétition avec d'autres matières plus attrayantes pour les jeunes (sports et loisirs), les horaires⁵⁹, le manque de moyens financiers investis. Ils reprochent aussi aux enseignants de s'être montrés trop désintéressés, de n'avoir pas su ou pas voulu motiver les enfants. M. Choffat le dit de manière très directe: « *Les enseignants étaient déjà les fossoyeurs du patois au siècle dernier et au début de ce siècle et voilà qu'ils recommencent!* »⁶⁰

4.3 Sensibilisation obligatoire et nouveaux moyens pédagogiques

Une année avant, en 1998, le député patoisant Hubert Ackermann avait déposé une interpellation au Parlement jurassien pour expliquer que l'engagement du gouvernement et de l'école était insuffisant et rappeler l'obligation constitutionnelle de l'Etat jurassien de faire plus pour sauvegarder le patois. Anita Rion, Ministre de l'Education, propose d'introduire des séquences de patois dans l'enseignement de certaines branches obligatoires (français, histoire, géographie et sciences). Dans son département beaucoup ne partagent pas son avis et doutent de l'intérêt d'apprendre une langue devenue inutilisée.

Pourtant, en 2003, l'école jurassienne met sur pied des leçons obligatoires de sensibilisation au patois. Un matériel pédagogique (Livres, CD, films vidéo, chansons, jeux, comptines...) a été conçu qui pourra être utilisé même par les enseignants ne sachant pas le patois.

⁵⁶Michel Gognat, *Sondage auprès des écoliers francs-montagnards*, L'Impartial, 10 mars 1995 .

⁵⁷Voir annexe 3.

⁵⁸Molliet (Jean-Pierre), « *Le patois fait école* », *Le Matin*, 20 avril 1997.

⁵⁹Interview de Marie-Louise Oberli, Le 12.06.2011.

⁶⁰Pierre Noverraz, *Quand le patois jurassien devient une affaire d'Etat*, Affaires Publiques, septembre 1999.

En 2009, on va encore plus loin même si les cours facultatifs sont statistiquement moins suivis que quelques années auparavant.⁶¹ La Fédération cantonale des patoisants jurassiens, associée au Département de la Formation de la Culture et des Sports développe un projet Internet (Djâsans, patois jurassien)⁶² pour tenter de contribuer à la sauvegarde du patois. Ils proposent que les élèves aillent rencontrer et interviewer les derniers patoisants, d'enregistrer leurs histoires sur le site : www.djâsans.ch. Internet est plus fréquenté par les jeunes que les bibliothèques. Les responsables, dont Agnès Surdez, coordinatrice, souhaitent constituer et conserver le plus possible de documents oraux et écrits pour les mettre à disposition d'un maximum de monde sur Internet, afin de ne rien perdre du langage des derniers patoisants et des histoires qu'ils racontent.⁶³ Dans chaque district, on nomme deux co-responsables, un enseignant et un patoisant.

En plus du Coffret pédagogique patois, le Département de la Formation distribue un dictionnaire français-patois dans chaque école du canton. On propose aussi des « Courses d'école clés en main », découvrant des lieux ou des activités typiques des régions du Jura et animées par des patoisants. Depuis 2009 la radio locale Fréquence Jura diffuse une émission en patois.

Malgré toutes ces initiatives, le constat général reste pessimiste: on ne pourra pas sauver le patois à long terme. Les buts des projets ne visent plus à ressusciter le patois comme langue vivante de communication, mais plus humblement à le préserver en tant qu'élément du patrimoine jurassien.

4.4 L'évaluation des questionnaires à propos de l'enseignement du patois à l'école

Quatre des cinq personnes interviewées se sont beaucoup engagées politiquement et/ou pédagogiquement dans la tentative de sauvegarder le patois en passant par l'école. Gaston Brahier a été député, puis ministre de l'Education, mais aussi écrivain patoisant. Michel Choffat s'est engagé énergiquement comme député, responsable d'un cercle patoisant et pionnier des cours à option et des émissions à la radio locale. Marie-Louise Oberli a écrit un glossaire du patois franc-montagnard, signé régulièrement des articles de journaux et enseigné dans les cours facultatifs. Agnès Surdez a enseigné le patois et participé aux nombreux projets de canton («Courses d'écoles clés en mains», «Djâsans, patois jurassien»).

⁶¹Janka (Vanda), *Dans le Jura, le patois a investi l'école*, <http://www.swissinfo.ch/fre/index.html?cid=2166154>, visité le 07.09.2011.

⁶²Willemin (Delphine), *Les vestiges du patois seront gravés sur la Toile*, L'Impartial, 28 mai 2009.

⁶³Willemin (Delphine), *"Sauvetage du patois envisagé"*, Le journal du Jura, 4 mai 2009.

Pour Gaston Brahier si le patois n'est pas encore mort, il va inévitablement disparaître: « *Le patois ne sera bientôt plus qu'un fleuron du patrimoine. On retrouvera peut-être des récits, des enregistrements en patois, mais vous aurez peu de monde pour les expliquer. C'est triste, mais le patois ne va pas perdurer. Il va partir sans bruit* ». Pour lui, le but principal est désormais d'essayer de garder le patois vivant le plus longtemps possible, comme élément de notre culture. Il ne voit pas dans l'apprentissage du patois une utilité pratique, mais un enrichissement personnel et social. « *Vous allez comprendre un peu à travers cette langue la manière dont ces gens vivaient, mais vous n'allez pas bénéficier d'un avancement social dans votre vie parce que vous savez le patois. Cela complète votre culture, un peu comme l'art. Ca fait partie de votre Formation. Cela vous permet d'avoir une certaine ouverture, une certaine tolérance, une nouvelle vue d'esprit* ». ⁶⁴

Michel Choffat s'est engagé par idéal, convaincu de la nécessité de sauvegarder le patois comme racine de l'identité jurassienne. Il paraît déçu que l'école n'ait pas pu faire plus, mais a toujours envie de consacrer de son temps pour sauvegarder cette langue. La réalité lui fait penser que malheureusement, on ne pourra que constater sa disparition d'ici peu. Selon lui l'école fait actuellement un travail très intéressant, mais il pense que c'est sûrement trop tard pour sauver le patois, car il n'y a plus assez de monde qui le parle. Outre le plaisir de la langue, le patois représente pour lui l'histoire, les racines qu'il faut connaître. « *Je prétends que pour se connaître soi-même, il faut connaître ses racines* ». ⁶⁵

Marie-Louise Oberli ne veut pas perdre l'héritage de son pays. C'est une passion. Elle aime son patois qui représente la langue de la beauté, de l'intimité, les souvenirs de son enfance. Elle souhaite partager ce plaisir avec le plus de monde possible. Elle n'est pas non plus optimiste sur les chances de survie du patois. « *Si vous avez quelqu'un avec qui causer patois tous les jours, oui ça vaut la peine, mais autrement on ne peut rien faire. Il faut pouvoir pratiquer* ». ⁶⁶ Elle n'est plus convaincue que l'enseignement facultatif à l'école soit concluant.

Pour Agnès Surdez le plus important à présent est que les jeunes n'oublient jamais que le Jura avait sa propre langue. Elle ne croit pas non plus que l'école sauvera le patois: « *Au début, on*

⁶⁴Interview de Gaston Brahier, Le 14.06.2011.

⁶⁵Interview de Michel Choffat, Le 16.06.2011.

⁶⁶Interview de Marie-Louise Oberli, Le 12.06.2011.

*espérait que les élèves apprennent le patois, mais on a vite remarqué que ce ne serait pas possible. Alors, on a visé autre chose: sensibiliser les élèves à cette langue de leurs ancêtres, qui est aussi un peu la leur ».*⁶⁷

Marcel Choulat reconnaît le mérite de l'école, mais doute qu'elle puisse réussir à raviver le dialecte: « *Tu peux apprendre le patois, mais ça ne peut plus se transmettre. Pour le garder, il faut des gens pour le transmettre. Ça sera impossible, car il n'y a bientôt plus de parents qui savent parler patois... Si les parents ne le parlent plus, les enfants ne le savent plus assez. Ça ne va pas être possible de le réintégrer dans la vie de tous les jours. Pour le sauver, il faudrait le parler régulièrement ».*⁶⁸

Conclusion :

Il n'y a aucun doute que l'école a joué, parfois malgré elle, un rôle important dans la disparition du patois dans le Jura. Après la révolution française les mouvements de démocratisation se sont développés un peu partout. Ces changements politiques, qui voulaient que chaque citoyen soit responsable, ont nécessité un niveau d'instruction du peuple qui n'existait pas jusque-là. Le développement des idées démocratiques et l'importance croissante de la formation et de l'école, qui sont en soi une bonne chose, ont favorisé la langue officielle commune, en l'occurrence le français au détriment des patois, dialectes uniquement oraux et très différents d'une région à l'autre, voire d'un village à l'autre. Socialement le français est devenu une langue de prestige, dominante par rapport au patois dévalorisé.

La modernisation s'est aussi traduite par des progrès importants dans l'agriculture et l'industrialisation. La mécanisation et la production ont augmenté et on employait moins de main d'œuvre à la ferme. Les enfants des paysans ont dû aller travailler dans les fabriques, s'installer dans les villes ou les villages pour gagner leur vie. Ils ont dû apprendre le français et, le patois, qui était une langue proche du monde de la campagne, a perdu peu à peu sa fonction de communication, son importance.

Avec l'école obligatoire pour tous les enfants, les garçons et les filles qui n'apprenaient pas bien le français étaient défavorisés et ne pouvaient pas accéder à une reconnaissance sociale. Les avantages liés à une bonne scolarisation ont conduit les parents à encourager leurs enfants à apprendre le français et ont eux-mêmes renoncé à leurs racines patoisannes. Quand une langue n'est plus parlée en famille, elle se perd. Ceci est d'autant plus vrai pour le patois qui se transmettait uniquement oralement, de génération en génération. Pour garder le patois il fallait

⁶⁷Interview d'Agnès Surdez, Le 14.06.2011.

⁶⁸Interview de Marcel Choulat, Le 07.07.2011.

des parents ou grands-parents capables de le transmettre et des enfants pour qui cela faisait sens de l'apprendre (affectivement et fonctionnellement).

Les responsables de l'école, les formateurs des enseignants, les instituteurs de mieux en mieux instruits à la pédagogie ont dénigré le patois au point de l'interdire à l'école. Certainement ils pensaient agir avec la bonne intention de favoriser le niveau d'instruction des élèves. Néanmoins cette lutte de l'école a contribué à la perte du patois. Même si nous n'avons pas connaissance de lois interdisant officiellement le dialecte, l'école a donc joué directement et indirectement un rôle important dans son recul. On pensait qu'on ne pouvait pas bien apprendre le français si on continuait à parler le patois. Aujourd'hui les linguistes et les pédagogues tiendraient sans doute un autre langage.

L'école ne saurait cependant être tenue pour seule responsable. Elle n'est pas une institution fermée sur elle-même. Elle dépend d'autorités politiques qui prennent des décisions et se transforme en fonction du contexte social de son époque. L'école évolue donc avec la société dont elle représente les valeurs. L'instruction a été un facteur de progrès social important et le patois n'a sans doute pas disparu uniquement parce qu'il était interdit à l'école. Les autres facteurs socio-économiques, les grands changements politiques et sociaux, les progrès techniques, la modernisation ont joué un rôle tout aussi important en lien bien sûr avec l'école. Les avantages de l'instruction ont certes ruiné les langues régionales, mais aurait-on raisonnablement préféré une société sans instruction? Evidemment, la question posée ainsi est trop simpliste et on aurait pu souhaiter que l'école transmette ses savoirs en préservant les racines linguistiques et culturelles de la population à qui elle s'adresse.

Certains patoisants sont plus catégoriques. Il y a sans doute aussi une part émotionnelle bien compréhensible dans leur position. Ils sont convaincus que l'école bernoise a joué un rôle déterminant dans la perte du patois jusque vers 1930. Ils reprochent parfois aux instituteurs d'avoir condamné leur langue. Est-ce que les autorités politiques et scolaires du Canton de Berne ont eu moins de scrupules à sacrifier les racines linguistiques jurassienne parce qu'elles ne correspondaient pas à celles de la majorité? Ce n'est pas impossible, mais difficile à prouver. Est-ce que le patois aurait mieux survécu si le Jura avait été plus tôt un canton souverain? Il y aurait eu sûrement plus de sensibilité pour ce patrimoine, mais l'évolution de la société aurait sûrement aussi changé les choses. Depuis la fin du XIX^{ème} siècle, la lutte pour défendre l'identité jurassienne contre la majorité bernoise et la germanisation ont renforcé les liens avec la francophonie et la langue française.

Une langue n'est pas un objet fixe, mais quelque chose de vivant, qui évolue avec son temps et son environnement. Le patois a été progressivement francisé. Aujourd'hui, le français, mais aussi le Schwytzerdütsch et le Romanche connaissent un peu les mêmes problèmes (être minorisé) avec l'anglais et le Hochdeutsch.

Le paradoxe veut que l'école, qui a contribué à la disparition du patois, s'efforce à présent de le ranimer. Le Canton du Jura a essayé de sauvegarder ce patrimoine en l'inscrivant dans sa Constitution, en mettant sur pied des cours facultatifs puis de sensibilisation obligatoire, des moyens pédagogiques et médiatiques plus actuels, y compris un site internet. Cependant, avec du recul, tout le monde s'accorde à reconnaître que sauver le patois est aujourd'hui presque une mission impossible. Son extinction en tant que langue parlée est inévitable.

Certains doutent de l'utilité d'apprendre une langue inutilisée, si ce n'est pour préserver un vestige du passé. Les plus fervents défenseurs du patois reprochent à l'école de n'avoir une fois de plus pas tout mis en œuvre pour le ranimer. Ils soulignent l'engagement politique pas assez ferme, l'insuffisance des moyens financiers investis, la mauvaise organisation des cours facultatifs au début, la concurrence avec d'autres branches voire d'autres langues plus attractives, mais aussi le manque de motivation du corps enseignant. Les critiques plus nuancés reconnaissent les efforts de l'école, mais sont conscients qu'elle ne réussira pas à ressusciter le patois dans sa fonction de communication. Il ne suffit pas d'avoir des glossaires, des archives intéressantes, si il n'y a plus les hommes, les patoisants comme véritables transmetteurs. Pour défendre le patois, il a fallu passer par l'écrit alors que c'est une langue essentiellement orale. Si le patois n'est plus parlé, il mourra. Tous mes interlocuteurs ont insisté sur ce point. L'écrit, la lecture ou l'audition de textes, même culturellement intéressants ne remplacent pas la conversation.

Ainsi malgré tous les efforts et la créativité déployés, la plupart des patoisants et des personnes impliquées dans ces projets sont pessimistes pour la survie de leur dialecte. Aujourd'hui, on ne vise plus à faire revivre le patois comme langue utilitaire, mais à sensibiliser les élèves au patois, comme vestige de l'histoire, de la culture de nos ancêtres, de l'identité jurassienne.

Mon travail a surtout consisté à récolter des informations, à les coordonner. Mon texte emprunte beaucoup de références à des spécialistes ou passionnés par la question du patois. Cette recherche m'a sensibilisée à l'importance de la langue et à la difficulté de la faire renaître quand elle est en voie de disparition. Toutefois ce travail de sauvegarde est essentiel au même titre que de protéger des monuments ou des sites historiques. Elle m'a aussi sensibilisée à l'importance de la langue et à la difficulté de la faire revivre quand elle est menacée. Je mesure les nombreux efforts entrepris

avec des résultats pas toujours à la hauteur des espérances selon les objectifs qu'on s'est fixés. Si on pensait faire renaître le patois comme langue pratiquée, on a de quoi être pessimiste. Si on veut permettre de garder les traces d'un élément de notre patrimoine, c'est un succès.

En ce qui me concerne, ce travail m'a plongée au cœur de mes racines. Si je devais apprendre le patois, ce ne serait pas par utilité, mais parce que cette langue a un lien affectif avec mes proches et mes origines. Ce serait comme un moyen de m'enrichir personnellement par la mémoire du passé, une autre manière de savoir qui je suis, d'où je viens et où je vais comme m'ont aidé à le comprendre mes interlocuteurs.

Bibliographie:

Documents:

- Gauchat Louis, Jeanjaquet Jules, E. Tappolet, *Bulletin des glossaires des Patois de la Suisse romande*, Rédaction du Glossaire, 1902-1913, 823 pages.

- Elzingre (Aurélie), Mémoire de licence en linguistique historique du français: *La variation phonétique dans les parlers jurassiens : un corpus de contes recueillis par Jules Surdez (1878-1964)*, 2009, 119 pages.
- Lehmann, Sabine. "Vestiges d'un Patois : la situation des patois jurassiens" in : "Actes". Société jurassienne d'émulation. 1994. Pages 115-144.
- Article 42 de la constitution jurassienne depuis 1979.
- Juilland (Christophe), *Quel rôle à joué l'école dans la disparition du patois en valais ?*, 2009, 59 pages.
- Abbé Grégoire (Henry), « Rapport sur la Nécessité et les Moyens d'anéantir les Patois et d'universaliser l'Usage de la Langue française », présenté à la Convention nationale, le 4 juin 1794.
- Archives de l'ancien Evêché de Bâle, cité par Henry Pierre, Almanach catholique du Jura, "La révolution française et l'anéantissement des patois", 1990, page 101 à 105.
- Archives de l'ancien Evêché de Bâle, cité par Henry Pierre, Almanach catholique du Jura, "La lutte de l'école contre le patois au XIX^e siècle", 1991, page 127 à 133.
- Direction de l'institution publique du canton de Berne, *Histoire de l'école obligatoire Bernoise*, 13 pages.
- Zermatten Maurice, Beuchat Charles, Perrochon Henri, Ziégler Henri, Humbert Jean et Bauer Eddy. *La langue française en terre romande*. Edition de la Baconnière. 1956. 180 pages.

Articles :

- Jc, "Patoisants des trois districts jurassiens.", *Une fédération*, le 7 novembre 1983.
- Gognat (M.), "Sondage auprès des écoliers francs-montagnards 60% intéressés au patois", *L'impartial*, 10 mars 1995.
- Cir (Y.P), "Le patois expression du génie d'un peuple: Lequel faut-il enseigner à l'école ?", Tribune de Lausanne, le 29 décembre 1981.

- Erard (Victor), *“L’heure du Jura”*, Delémont, 1984.
- Erard (Victor), *Xavier Stockmar patriote jurassien*, Delémont, Bibliothèque jurassienne, 1971.
- *“Le patois à l’école heureuse, initiative d’un instituteur de Buix”*, Le démocrate, le 20 février 1987.
- Keystone, *“Des cours de patois à l’école?”*, 24 heures, le 15 mai 1987.
- Molliet (Jean-Pierre), *“Le patois fait école”*, Le matin, 20 avril 1997.
- Willemin (Delphine), *“Sauvetage du patois envisagé”*, Le journal du jura, 4 mai 2009.
- Henry (Pierre), *Ecole bernoise et patois*, Le pays, Le 30 décembre 1987.
- Renouveau dialectal dans le Jura, *Des cours de patois à l’école*, 24 Heures, 15 mai 1987.
- Michel Gognat, *Sondage auprès des écoliers francs-montagnards*, L’Impartial, 10 mars 1995.
- Pierre Noverraz, *Quand le patois jurassien devient une affaire d’Etat*, Affaires Publiques, septembre 1999.
- Willemin (Delphine), *Les vestiges du patois seront gravés sur la Toile*, L’Impartial 28 mai 2009.

Sites :

- Inventaire en ligne des Archives de l’Etat de Berne, *Loi sur l’école primaire obligatoire*, traduction libre, page 82, 18 mars 1835, www.query.sta.be.ch/suchinfo.aspx, visité le 26 Juillet 2011.
- Luxardo Hervé, *L’abbé Grégoire en guerre contre les patois*, in les clés pour l’histoire, <http://brezhoneg.gwalarn.org/istor/gregoire.html>, visité le 21 Juillet 2011.
- Société jurassienne d’Emulation, <http://www.sje.ch/subindex.php?page=pages/historique>, visité le 02.09.2011.

Interviews :

- Gaston Brahier, Le 14.06.2011.
- Marcel Choulat, Le 07.07.2011.
- Michel Choffat, Le 16.06. 2011.

- Marie-Louise Oberli, Le 12.06.2011.
- Agnès Surdez, Le 14.06.2011.

Remerciements:

Je tiens à remercier chaleureusement toutes les personnes qui m'ont accompagnée au cours de ce travail.

En premier lieu, je remercie sincèrement ma mentor, Mme Myriam Bongard, pour son encadrement très précieux et sa disponibilité.

Un merci tout particulier à M. Gaston Brahier, Mme Marie-Louise Oberli, Mme Agnès Surdez, M. Michel Choffat et M. Marcel Choulat d'avoir accepté de me consacrer de leur temps pour répondre à mon interview et avoir su me transmettre leur passion.

Merci également à M. Rémy Chalverat sans qui je n'aurais pas eu accès aux archives du Service de l'information et de la communication du Canton du Jura à Delémont.

Un grand merci à Laure Grüner qui a su m'initier dans le choix de mes premières lectures.

Je remercie mes parents pour leurs nombreux conseils et leur encouragements.

Mais également toutes les personnes qui ont répondu à mes demandes ou mes courriels ou qui m'ont soutenue d'une manière ou d'une autre

Interviews:

Gaston Brabier:

Rôle de la famille dans la transmission

1. *Comment avez-vous appris le patois?*

Je suis né en 1927. J'ai appris le patois à Coeuve dans mon entourage, avec les paysans du coin et mon grand-papa. Mes parents le savaient et le parlaient entre eux, mais ils ne me le parlaient pas trop, car il y avait l'influence de l'école. Mes grands-parents, eux, me parlaient en dialecte patois. C'est sur les genoux de sa grand-mère, quand elle chante en patois, vous raconte des contes, qu'on l'apprend le mieux. Les petits gosses retiennent ça, c'est un monde merveilleux pour eux. C'est en grande partie grâce à eux que je le sais. Je parlais patois avec les paysans. Je crois que j'ai parlé patois, avant de parler français. On peut dire que ma langue maternelle est le patois.

2. *Le parliez-vous en famille? Avez-vous des enfants, si oui, leur avez-vous appris à parler patois?*

Ma femme le sait, je peux parler avec elle, si je veux. Mes filles le comprennent, mais elles ne sont pas fichues de le parler. Elles n'ont pas la musicalité du patois. Le patois n'a pas seulement la fonction de langue, c'est une philosophie. Cette philosophie, c'est le goût de bien vivre, de bien manger. J'avais peur qu'elles soient à contre courant, mes filles. Le patois n'était pas tellement toléré dans les écoles. On pensait que c'était un langage pour demeuré. Je pense que mes parents ne me parlaient pas patois, car ils savaient que pour l'école le français était la langue de prestige. L'école croyait que le patois était un handicap pour l'apprentissage du français. Je vous le dis tout de suite, c'est totalement faux. Parler

patois ne m'a jamais contrarié dans mon apprentissage du français, même si les phrases se construisent autrement. Je sais aussi bien le français que les autres.

3. *Si vous deviez mettre un mot sur ce que représente le patois pour vous, ça serait?*

L'identité d'un village, dans le temps, mes origines.

4. *L'utilisez-vous encore des fois, à présent, dans la vie de tous les jours?*

Dès que je croise quelqu'un qui le sait, je discute avec lui. Je vais aussi parler au Cercle d'émulation où je rencontre des patoisants.

Rôle de l'école

5. *Comment expliquez-vous la disparition de cette langue?*

L'école a certainement joué un grand rôle, mais la modernisation, l'industrialisation aussi. Maintenant vous avez des « ordinateurs », des « télé », des « mobiles », allez trouver tous ces mots en patois. Ils n'existent pas. Les patoisants avaient un langage pour communiquer, vivre. C'était un langage des paysans, une langue vivante. Le patois c'est un langage du cœur.

6. *Le parliez-vous à l'école? Était-ce encouragé, dénigré voire explicitement interdit de le parler en classe et pourquoi? Vous souvenez-vous de ce que vos parents ont raconté à ce sujet? Savez-vous s'il y avait des directives officielles ou des recommandations appliquées par votre « régent »?*

Dans mon école ce n'était pas écrit qu'il était interdit de parler patois. Aucun maître ne nous le disait, mais on le savait. C'était acquis. L'école c'était un endroit où on parlait français. On le savait. Les instituteurs et les parents estimaient que les enfants n'allaient pas s'en sortir s'ils parlaient patois. On regardait les gens qui parlaient patois avec de la honte. On le ressentait parfois. Moi ça ne m'a pas gêné. J'aimais le patois, ça ne me

dérangeait pas. J'essayais de leurs montrer que je me débrouillais aussi bien en français qu'eux. Mais on sentait cette espèce de mépris.

Sauvegarde du patois et cours facultatifs à l'école

7. *Le patois est-il une langue morte d'après vous?*

Cette langue n'est encore pas morte, mais malheureusement, je pense que petit à petit le patois ne se parlera plus. Je le regrette beaucoup. Je dois dire que j'ai tout fait pour essayer de le maintenir, mais pour cela, il faudrait avoir de vrais et bons enseignants patoisants, c'est-à-dire, des enseignants qui savent bien enseigner et qui soient patoisants. Et cela est rare. Le patois va peut-être persister un moment, mais le patois encore plus que toutes les autres langues, c'est la conversation, l'oral. Les textes écrits en patois ont peut-être commencé il y a 2 siècles, mais pas plus. Avant c'était uniquement un moyen de s'exprimer, de faire comprendre à l'autre ce qu'on pense, ce qu'on ressent. Les écrits ne me gênent pas. Il existe différentes façons d'écrire le patois, et ça cela ne me dérange pas. Ce qui me pose problème c'est la manière d'introduire des mots français dans le patois, de le franciser. Cela a encore plus tué le patois. Il y a pire encore, l'américanisation, Cela va tuer le français également. Avec tous les mots qu'on utilise déjà en anglais dans la langue française. Je vous le dis, si nous n'avons pas de bons philologues qui puissent exprimer ce que veut dire tel ou tel mot technique, scientifique et qui puissent trouver les origines, le français va être envahi d'anglicismes. Le patois l'a subi et ne sera bientôt plus qu'un fleuron du patrimoine. On retrouvera peut-être des récits, des enregistrements, mais vous aurez peu de monde pour les expliquer. C'est triste, mais le patois ne va pas perdurer. Il va partir sans bruit. Il y aura encore de temps en temps des gens qui se souviendront de quelques expressions patoises, comme nous quand on parle latin. Mais ce n'est encore pas une langue morte. Car ça se parle encore. Mais pour qu'il se garde, il faut des gens motivés qui donnent plus que ce qu'ils reçoivent.

8. *Qu'est-ce qu'apprendre le patois de nos jours peut nous apporter?*

Cela ne va rien vous apporter directement. C'est un enrichissement personnel et social. Vous allez comprendre un peu à travers cette langue la manière dont ces gens vivaient,

mais vous n'allez pas bénéficier d'un avancement social dans votre vie parce que vous savez le patois. Cela complète votre culture, un peu comme l'art. Ça fait partie de votre Formation. Ça vous permet d'avoir une certaine ouverture, une certaine tolérance, une nouvelle vue d'esprit.

9. *Avec quels arguments et quels objectifs a-t-on décidé d'introduire des cours facultatifs à l'école?*

Lorsque le canton du Jura s'est créé, l'Assemblée constituante a voté un article pour défendre la culture jurassienne. Comment l'Etat et les communes pouvaient-elles favoriser l'identité et la culture jurassienne? Je suis intervenu pour qu'on y ajoute le patois. Les parlementaires m'ont soutenu. D'abord ils ont refusé mon idée, mais finalement, dans un 2^{ème} vote, ils ont accepté mon plaidoyer que j'ai rédigé entièrement en patois. Les gens trouvaient que c'était une bonne démarche pour se rapprocher de leurs aïeux. Ensuite il a fallu, à partir de cet article constitutionnel, donner des ordres aux écoles. On a fait des Ordonnances de manière à ce qu'on puisse enseigner le patois dans les classes. Mais j'étais coincé car je n'avais pas les éléments du bon professeur. J'avais un bon enseignant, mais ce n'était pas un bon patoisant ou vice-versa. Vous savez, il faut avoir l'Âme pour être un bon patoisant. C'est une question d'Âme. Il y a des personnes qui ont beaucoup de volonté, mais parfois cela ne suffit pas. J'ai enseigné pendant 40 ans, là je n'enseigne plus. Je n'ai donc jamais enseigné le patois. Mais à mes élèves, parfois, je leur disais 2 mots en patois. Ils étaient curieux, cela les intéressait.

10. *Pensez-vous que l'encouragement culturel (notamment le théâtre patoisant) et les cours facultatifs dans les écoles parviendront à assurer la sauvegarde de ce patrimoine linguistique? (Savez-vous si beaucoup de cours sont suivis, si cela sert vraiment à quelque chose?)*

Oui, le théâtre va sauvegarder un moment le patois, ses mots, ses chants, ses théâtres. Il faut veiller à ne pas tomber dans le vulgaire. Vous savez, il y a des gens qui vous disent qu'en patois on peut tout dire. Non, pas tout à fait. Il y a une manière de dire, qui n'est pas donnée à tout le monde. Le patois est un langage plein de noblesse.

11. *Quel est le but de votre action personnelle ou professionnelle en ce qui concerne le patois ? Quels objectifs visez-vous?*

À présent, mon but c'est d'essayer de faire que le patois reste le plus longtemps vivant et qu'il me permette de passer de belles soirées comme j'ai toujours eu l'occasion de le faire, quand je parle cette langue.

Gaston Brahier est né le 11 mai 1927 à Coeuve. Enseignant à l'école professionnelle artisanale de Delémont, il devient d'abord député, puis Ministre du gouvernement jurassien de 1987 à 1993, chargé de l'éducation et des affaires sociales. Fervent défenseur du patois, c'est lui qui a proposé, lors de l'Assemblée constituante, d'intégrer la défense du patois dans les articles de la Constitution. Grâce à lui, des cours facultatifs de patois ont été organisés dans les écoles jurassiennes. Gaston Brahier a par ailleurs écrit plusieurs ouvrages en patois dont *Vétçhans l'heure qu'ât li* (*Vivons le moment présent*), Editions Pro Jura, 1996.

Marcel Choulat:

Rôle de la famille dans la transmission

1. *Comment avez-vous appris le patois?*

Avec mes parents, mais mes grands-parents aussi, surtout mon grand-père. Il était âgé et j'ai beaucoup travaillé avec lui. On le parlait en famille. C'était ma langue maternelle. Il y avait un mot précis pour chaque chose de la ferme. Je me rappelle de tous, surtout pour la ferme et la forêt.

2. *Le parliez-vous en famille? Avez-vous des enfants, si oui, leur avez-vous appris à parler patois? (Sinon pourquoi pas?)*

Non, je ne leur ai pas appris, car ta grand-maman ne le parlait pas. Mais je leur disais quelques mots. Ta maman et tes tantes, elles le comprennent pas mal. Elles écoutaient parler les vieux.

3. *Si vous deviez mettre un mot sur ce que représente le patois pour vous, ça serait?*

La langue de nos anciens, ma langue maternelle.

4. *L'utilisez-vous encore des fois, à présent, dans la vie de tous les jours?*

Moins, mais avec mon frère ou mes cousins on parle encore tout patois. Sinon, il y a encore des gens avec qui je peux le parler, mais surtout avec des gens de Coeuve. Ici, à Courtemâche, je dis des fois des mots, mais ils ne savent pas toujours ce que cela signifie. Ça se perd beaucoup.

Rôle de l'école

5. *Comment expliquez-vous la disparition de cette langue?*

Pour moi, c'est en partie la faute à l'école. Les régents nous interdisaient de parler patois à l'école car ils pensaient qu'on ne saurait pas bien le français. Le français, je l'ai appris uniquement à l'école, parce qu'au restaurant, chez nous, on parlait uniquement le dialecte. Ma maman nous parlait patois, même si elle savait que c'était interdit de le parler à l'école." Mon père savait mal parler français, il ne parlait que patois. Alors, c'était bien plus dur pour lui l'école. On le forçait à parler français. Il était puni s'il parlait son dialecte. A l'école, à Asuel, on n'avait pas le droit de causer patois entre nous, sinon on était puni. Des fois, lorsque le régent n'était pas là, entre nous, on djasait patois. Au début, ils ne nous punissaient pas trop parce que c'était les débuts, mais après...

6. *Le parliez-vous à l'école? Était-ce encouragé, dénigré voire explicitement interdit de le parler en classe et pourquoi? Vous souvenez-vous de ce que vos parents ont raconté à ce sujet? Savez-vous s'il y avait des directives officielles ou des recommandations appliquées par votre « régent »?*

C'était écrit nulle part dans l'école qu'il était interdit de parler patois, mais sur la Feuille d'avis. En classe, personne ne nous le disait. On l'avait entendu dire. On savait ce qui nous attendait. Le régent était respecté.

7. *Quelle était la position de vos parents entre langue parlée (le patois) et la langue officielle de l'école (le français)? Quelles attentes, quelles injonctions vous ont-ils transmises en ce qui concerne ces langues?*

Mes parents disaient que le patois c'était leur langue. Ils pensaient qu'on pouvait très bien savoir les deux langues, le patois et le français. Eux quand ils étaient petits, ils avaient droit de parler le dialecte dans leur école, ce n'était pas encore interdit.

Sauvegarde du patois et cours facultatifs à l'école

8. *Le patois est-il une langue morte d'après vous?*

Bientôt il n'y aura plus que des exceptions.

9. *Qu'est-ce que apprendre le patois de nos jours peut nous apporter?*

Aujourd'hui, je ne sais pas si ça pourrait t'apporter quelque chose. Tu sais, pour moi le patois c'est mes souvenirs. Je me souviens, à Paris une fois en 1949, juste après la guerre, il y avait une femme qui parlait presque le même patois que nous. On a pu parler ensemble. Il y a un patois français où des mots ressemblent beaucoup au patois de chez nous. Ce n'est pas les mêmes patois, mais ils se ressemblent quand même.

10. *Avec quel argument et quel objectif a-t-on décidé d'introduire des cours facultatifs à l'école?*

Je ne sais pas précisément pourquoi ces cours ont été mis en place, sûrement pour garder un souvenir. Ils cherchent à garder la connaissance du patois. C'est bien, mais ça ne suffit pas. Tu peux l'apprendre, mais ça peut plus se transmettre. Pour le garder, il faut des gens pour le transmettre. Ça sera impossible car il n'y a bientôt plus de parents qui savent parler patois. Ta maman, par exemple, elle le comprend assez bien, mais elle ne peut pas te le parler. Si les parents ne le parlent plus, les enfants ne le savent plus assez.

Ça ne va pas être possible de le réintégrer dans la vie de tous les jours. Pour le sauver, il faudrait le parler régulièrement.

11. *Pensez-vous que l'encouragement culturel (notamment le théâtre patoisant) et les cours facultatifs dans les écoles parviendront à assurer la sauvegarde de ce patrimoine linguistique? (Savez-vous si beaucoup de cours sont suivis, si cela sert vraiment à quelque chose?)*

Ces théâtres, ces manifestations, ça rappelle les beaux souvenirs des anciens, de ceux qui savent encore la langue ou qui la comprennent. Pour nous ça sert à quelque chose, pour vous ça ne sera pas suffisant. Ça apporte plus pour moi que pour toi, malheureusement.

12. *Quel est le but de votre action personnelle ou professionnelle en ce qui concerne le patois? Quel objectif visez-vous?*

J'aime le parler. Je le parle le plus possible et je raconte mes souvenirs.

Marcel Choulat est né à Asuel en 1928. Il y a grandi avec ses parents et ses grands-parents qui tenaient une ferme et un restaurant au village. Le patois est sa langue maternelle et il l'a beaucoup parlé, en famille, notamment avec son grand-père et au restaurant. Depuis tout petit, plongé dans le monde de l'agriculture et de la forêt, il connaît la plupart des mots patois et des dictons s'y rapportant. Il le parle encore couramment avec son frère et son cousin. Il aime sa langue, en est fier. Il a plaisir à nous le parler, à nous traduire ce qu'il nous dit. Il lit tous les textes en patois qui lui tombent sous la main et suit les théâtres patoisants.

Rôle de la famille dans la transmission

1. *Comment avez-vous appris le patois?*

Comme tous les patoisants, en famille. C'est l'évidence même. C'est une langue orale qui se transmet de génération, en génération, voire des grands-parents aux petits-enfants. En ce qui me concerne, moi, je l'ai appris, mais j'étais incapable de le parler. Lorsque j'avais trente ans et que l'Amicale des patoisants s'est formée, je ne savais toujours pas le parler. J'avais préparé un mot que j'avais lu à cette assemblée. Je pense que les trois quarts s'étaient moqués de moi tellement j'avais mal prononcé. Sous forme de boutade, j'avais répondu qu'ils ne m'entendraient plus jamais parler « français » à une telle assemblée. Je pense avoir assez bien tenu mes paroles, sauf depuis quelques années, depuis qu'il y a des gens qui ne parlent pas très bien le patois. J'ai, en fait, vraiment appris le patois, enfin je dirais réappris en lisant énormément. Finalement, comme je le comprenais déjà, c'est revenu.

2. *Le parliez-vous en famille? Avez-vous des enfants, si oui, leur avez-vous appris à parler patois? (Sinon pourquoi pas?)*

De temps en temps avec ma femme. Mes enfants en comprennent une bonne partie, mais ils ne le parlent pas. Et mes petits-enfants, j'essaie de leur apprendre des petits mots par-ci par-là.

3. *Si vous deviez mettre un mot sur ce que représente le patois pour vous, ça serait?*

Racines.

4. *L'utilisez-vous encore des fois, à présent, dans la vie de tous les jours?*

Oui, je pense que tous les jours j'utilise un mot ou deux en patois. Suivant avec qui, cela peut être toute une conversation. Même au travail, avec des gens qui ne le comprennent pas, je glisse volontiers, volontairement, un petit mot en patois.

Rôle de l'école

5. *Comment expliquez-vous la disparition de cette langue?*

Il y a plusieurs éléments, mais je pense que l'école est le principal responsable de sa disparition. Pour quelles raisons? On a fait croire que le patois était la langue des dégénérés, du bas peuple. Les protestants sont même allés très loin par rapport à ça. Le patois a d'ailleurs disparu bien plus vite dans les cantons protestants.

L'école punissait les élèves qui parlaient patois. L'école n'a rien compris parce qu'elle ne connaissait pas les origines de nos patois actuels. Si le roi de Bourgogne s'était établi en Ajoie plutôt qu'en Bourgogne, le français universel serait le patois de chez nous. Je pense toutefois que l'école n'est pas seule responsable. C'est toute l'évolution de notre société qui a conduit à la disparition du patois, car cette langue était basée sur une vie ancestrale agricole. Le développement de notre société a été tellement rapide que l'évolution de cette langue n'a pas suivi. Aujourd'hui, si je voulais parler de l'informatique en patois, ce ne serait pas possible, les mots n'existent même pas. On devrait les inventer.

6. *Le parliez-vous à l'école? Était-ce encouragé, dénigré voire explicitement interdit de le parler en classe et pourquoi? Vous souvenez-vous de ce que vos parents ont raconté à ce sujet? Savez-vous s'il y avait des directives officielles ou des recommandations appliquées par votre « régent »?*

Je pense que l'on ne m'a jamais interdit. Il faut dire que la majorité ne le parlait plus. Il ne fallait pas paraître ridicule devant les autres.

7. *Quelle était la position de vos parents entre langue parlée (le patois) et la langue officielle de l'école (le français)? Quelles attentes, quelles injonctions vous ont-ils transmises en ce qui concerne ces langues?*

Quand ils étaient gosses, ils parlaient uniquement patois. Par rapport à l'école, ils ne m'ont rien dit. Mais je sais que le patois dans les écoles étaient déjà interdit.

Sauvegarde du patois et cours facultatifs à l'école

8. *Le patois est-il une langue morte d'après vous?*

Pour moi, non, mais dans la réalité des faits je pense que, malheureusement, on ne pourra que constater une disparition quasiment inévitable d'ici peu. Sauf si... des fois il faut peu de choses. L'école fait un travail actuel très intéressant... Mais, c'est sûrement déjà trop tard.

9. *Qu'est-ce qu'apprendre le patois de nos jours peut nous apporter?*

Moi, je ne pense pas qu'on puisse poser la question de cette façon-là. Si on veut apprendre le patois il faut qu'il y ait une raison personnelle. Moi je pense que c'est personnel. Si je voulais apprendre le patois à mes petits enfants, ce serait pour les racines. Je prétends que pour se connaître soi-même, il faut connaître ses racines. Ma question est pourquoi on apprendrait plus le latin et le grec que le patois ? Il y a autant à découvrir dans ces racines patoisannes. Dans le patois il y a des racines celtes, latines.

10. *Avec quels arguments et quels objectifs a-t-on décidé d'introduire des cours facultatifs à l'école?*

Moi, je vais vous parler exclusivement de moi, parce que les arguments ne sont pas les mêmes pour tous. Lorsque j'ai commencé à donner des cours à l'école, c'était en bénévolat. En 1986 quand le projet a démarré, j'avais l'intime conviction de l'utilité historique de cette langue parce que sa disparition devenait inévitable. Evidemment, il y avait d'autres moyens. Par exemple, je suis convaincu que, s'il n'y avait pas eu la radio, le patois se serait encore plus perdu qu'aujourd'hui. Il y a eu parallèlement les pièces de théâtre. Je dirais que cet engagement est d'abord un idéal. Moi j'aime le patois, j'aime cette ambiance de patois, ce rapport entre les gens, cette manière de vivre.

11. *Pensez-vous que l'encouragement culturel (notamment le théâtre patoisant) et les cours facultatifs dans les écoles parviendront à assurer la sauvegarde de ce patrimoine linguistique? (Savez-vous si beaucoup de cours sont suivis, si cela sert vraiment à quelque chose?)*

C'est sûr que ça va prolonger le temps de l'utilisation du patois. La preuve c'est lorsque l'on termine une représentation de théâtre, les gens dans la rue, pendant un mois, me parlent en patois. Malheureusement, 6 mois après, c'est déjà fini.

12. *Quel est le but de votre action personnelle ou professionnelle en ce qui concerne le patois? Quels objectifs visez-vous?*

Mes objectifs c'est d'avoir toujours du plaisir dans cette langue.

Il y a 10 ans je disais c'était de sauver le patois. Aujourd'hui, je ne suis pas certain que j'ai que les moyens de le faire. Mais c'est toujours un objectif. Je suis bientôt à la retraite, alors je vais pouvoir me consacrer encore d'avantage à la sauvegarde du patois.

Michel Choffat, né en 1952, ancien instituteur à Buix, député au Parlement jurassien, depuis 2009, maire de la nouvelle commune de Basse-Allaine, président d'un cercle patoisant. M. Choffat est un ardent défenseur du patois. Il est le pionnier des cours à option à l'école primaire de Buix (1986). Depuis plusieurs années, il est très engagé dans la mise en scène, l'organisation de théâtres patois et il participe depuis 2009 aux Emissions radiophoniques en patois sur la radio locale, Fréquence Jura. Il signe ses rubriques sous le nom de : l'Ugène

Marie-Louise Oberli:

Rôle de la famille dans la transmission

1. *Comment avez-vous appris le patois?*

Surtout avec mon grand-papa et ma maman. Mon papa le causait déjà moins, il habitait Saignelégier. Au village, on parlait français, le patois c'était dans les hameaux, les fermes plus isolées. Ma maman habitait les Rouges-Terres, dans une ferme. Ma langue maternelle était le français. Quand on était gamin, on ne nous racontait pas tout, alors lorsque l'on voulait cacher un peu des choses, on les disait en patois pour que les enfants ne comprennent pas. Mais on était curieux, on prêtait l'oreille et c'est beaucoup ça qui nous a aidés à apprendre le patois. On écoutait parler les voisins, car nous, on n'avait pas encore de radio, pas de distraction. Sur le banc, devant la maison, l'entourage parlait patois. Quand l'école est devenue obligatoire, on a voulu interdire le patois. C'était un tort, car quand les nouveaux instituteurs venaient à la campagne, il y avait des enfants qui ne causaient que patois. C'était donc impossible de leur imposer de ne parler qu'en français. Ils devaient sévir pour leur faire parler uniquement français. On disait des messes en patois. Le patois c'était la langue des gens, surtout de la campagne.

2. *Le parliez-vous en famille? Avez-vous des enfants, si oui, leur avez-vous appris à parler patois? (Si non pourquoi pas?)*

Mon mari était suisse-allemand. Il ne connaissait donc pas le patois. Dans son travail, il allait beaucoup chez des paysans et artisans. Il a appris à comprendre notre dialecte, mais

vous savez, ce n'était pas un causeur de patois. Mes enfants, je leur ai parlé, mais eux ne le parlaient pas couramment. Voyez, vu qu'ils allaient à l'école, il fallait les laisser apprendre le français. Mes petits-enfants connaissent quelques petits mots, mais un petit mot comme ça en passant, ce n'est pas assez pour tenir une conversation.

3. *Si vous deviez mettre un mot sur ce que représente le patois pour vous, ça serait?*

Un bel héritage. Une chose qu'on devrait pouvoir garder.

4. *L'utilisez-vous encore des fois, à présent, dans la vie de tous les jours?*

Quand je vais aux commissions, je tombe des fois sur des personnes qui ont plaisir à djaser patois. Dans les homes, les vieilles personnes aiment beaucoup parler avec moi. Lorsque je croise certaines personnes, je ne me pose plus la question, je leur cause patois. C'est un plaisir. Ça me maintient.

Rôle de l'école

5. *Comment expliquez-vous la disparition de cette langue?*

Justement à cause des instituteurs. Quand mes parents ont dû apprendre à parler français, les régents ont dû sévir. C'est nos gouvernants qui ont beaucoup fait qu'on le cause plus à l'école. Et c'était un tort. A la récréation, si le maître entendait parler patois, il punissait.

6. *Le parliez-vous à l'école? Etait-ce encouragé, dénigré voire explicitement interdit de le parler en classe et pourquoi? Vous souvenez-vous de ce que vos parents ont raconté à ce sujet? Savez-vous s'il y avait des directives officielles ou des recommandations appliquées par votre « régent »?*

À l'école, nous, on le causait un peu, mais ça s'était déjà bien perdu à ce moment-là. On avait le droit de le parler. De mon temps, les instituteurs ne disaient rien et même parfois le maître utilisait des mots patois. Il n'y avait plus de punition ni de règlement contre le patois. Moi, je n'ai jamais entendu qu'on m'interdisait de parler patois.

7. *Quelle était la position de vos parents entre langue parlée (le patois) et la langue officielle de l'école (le français)? Quelles attentes, quelles injonctions vous ont-ils transmises en ce qui concerne ces langues?*

On ne parlait pas de la perte du patois quand j'étais jeune, c'était tout naturel qu'on parlait patois et que quand quelqu'un venait on s'exprimait en français.

Sauvegarde du patois et cours facultatifs à l'école

8. *Le patois est-il une langue morte d'après vous?*

Non, pas encore. Mais j'ai l'impression qu'il va se perdre. C'est très phonétique, le patois.

9. *Qu'est-ce qu'apprendre le patois de nos jours peut nous apporter?*

C'est un plaisir, un hobby. Si vous êtes historienne et que vous voulez le sauvez, ok, ça vaut la peine. Ou si vous avez quelqu'un avec qui le causer tous les jours, oui ça vaut la peine, mais autrement on ne peut rien faire. Il faut pouvoir le pratiquer.

10. *Avec quels arguments et quels objectifs a-t-on décidé d'introduire des cours facultatifs à l'école?*

J'en ai donné pendant 15 ans. Mais, c'était dommage, car on me mettait à la fin de la semaine. J'avais des accros, là-dedans. Je suis certaine que j'en avais 3 ou 4, si je n'avais pas eu les autres qui les perturbaient... j'aurais pu parler couramment le patois avec eux. Ils ont 20-25 ans maintenant. Mais, maintenant, quand ils me croisent, ils me disent toujours : «Bonjour Lai Babouératte». C'est comme ça que je signe mes articles, ça veut dire « La coccinelle », ça leur plaisait ça, aux jeunes. Mais, si je leur cause patois, ils ne me répondent plus, ils ne le savent déjà plus. Je me demande s'il y a encore de mes élèves qui le savent maintenant.

11. *Pensez-vous que l'encouragement culturel (notamment le théâtre patoisant) et les cours facultatifs dans les écoles parviendront à assurer la sauvegarde de ce patrimoine linguistique? (Savez-vous si beaucoup de cours sont suivis, si cela sert vraiment à quelque chose?)*

Dans la constitution jurassienne, il y a une clause qui dit qu'il faut sauvegarder le patois. Cette obligation nous aide un peu, mais malheureusement ils n'ont jamais de sous, alors on fait avec ce qu'on peut. Mais on a donné des cours à l'école, ce n'était pas concluant. Mais Agnès Surdez a repris la responsabilité du groupe, alors, dans chaque district, on est deux instituteurs et on doit faire énormément. On a un site sur internet: djasans.ch. Je me

suis engagée et je dois fournir beaucoup de travail pour ce site. Les ajoulots, c'est eux qui le parlent le plus. Ca m'étonne beaucoup de voir que beaucoup de gens suivent ces théâtres, même des personnes qui ne comprennent pas forcément le patois. Il y a les gestes, et des souvenirs. Ils se débrouillent.

12. *Quel est le but de votre action personnelle ou professionnelle en ce qui concerne le patois? Quel objectif visez-vous?*

Vous savez le patois, ça fait partie du patrimoine du pays. Ca colle tellement bien avec le paysage, à la façon de vivre des gens. On a beau avoir beaucoup de modernité, le patois colle à la région. J'en suis fière. Il y a des mots tellement beaux, tellement intimes en patois.

J'écris énormément. Je suis engagée au canton, donc je dois respecter cet engagement, mais surtout, j'aime le patois. Quand je suis avec cette dame de 91 ans qui me dit qu'elle est si contente de trouver encore quelqu'un pour djaser patois avec elle, ça me fait plaisir. Pour les personnes âgées, c'est un souvenir de leur enfance, le souvenir de leurs jeunes années.

Marie-Louise Oberli a 85 ans. Elle habite Saignelégier, chef-lieu des Franches-Montagnes. Membre de l'Amicale des Taignons (Patoisants des Franches-Montagnes). Engagée comme enseignante dans les cours facultatifs créés pour sauvegarder le patois. Elle est l'auteure d'un glossaire du patois franc-montagnard: *Le Djâsaie de tchie nos* et rédige régulièrement des textes parfois avec leur traduction pour le journal « Le Franc-Montagnard » et pour le site internet djasans.ch. Mme Oberli écrit tous ses textes à la main. Un de ses fils les lui tape à l'ordinateur. Elle est connue sous le nom: Lai babouératte.

Agnès Surdez:

Rôle de la famille dans la transmission

1. *Comment avez-vous appris le patois?*

Pour moi ça a été un concours de circonstances assez particulières, dans le sens où en 1992 le canton du Jura a décidé de mettre en œuvre le projet de défense du patois inscrit dans la constitution jurassienne.

L'article 42 soutient le patrimoine à travers le patois jurassien. Pour mettre en œuvre cet article, avec l'aide des patoisants, le canton a décidé de mettre en place des cours facultatifs de patois. Des patoisants sont passés dans les écoles pour présenter ce projet et chercher des enseignants pour assumer ces cours. Je me suis inscrite. On ne savait pas quand cela aurait lieu, mais on savait que ça allait avoir lieu. Peu de temps après, on a reçu un coup de fil de la directrice de l'école de Lajoux qui me demandait de donner ces cours de patois. Moi, je lui ai avoué que je ne connaissais pas le patois. Pour moi, j'étais sur la liste pour apprendre le patois, pas pour l'enseigner. Je lui ai conseillé Norbert Brahier, Président de la fédération des patoisants. Le canton n'a pas accepté, car il n'était pas enseignant. J'ai trouvé ça bête et lui ai dit de m'inscrire, que je me débrouillerais. Nous avons commencé ces cours. Norbert préparait la partie en patois, et moi la partie théorique. Il traduisait. Je connaissais un peu des bases, mais je ne savais pas parfaitement le patois. On a donné ces cours comme ça, pendant des années. Puis j'ai fini par enseigner toute seule. Nous avons introduit le théâtre. Cela plaisait beaucoup aux enfants. Puis je me suis inscrite à la société des patoisants des Franches-Montagnes. De fil en aiguille, on apprend le patois, mais je ne suis pas une patoisante-née. Les enfants qui l'ont parlé tout petits auront à vie le souvenir du patois. Par contre, lorsqu'ils l'apprennent à l'école, après-coup, ils ne retiennent que des bribes, je pense. Pour le conserver et le garder, je pense qu'il faudrait pouvoir faire un lien avec le monde actuel à travers des adultes patoisants. C'est ce qu'on avait un peu réussi à approcher avec 8 jeunes qui avaient suivi les cours facultatifs de patois et qui avaient été intégrés pour jouer la pièce de théâtre des adultes. Mais cela n'a duré qu'une année. Les motivations de ces élèves sont diverses. Soit ce sont des motivations familiales, par exemple une relation proche de certains grands-parents, soit c'est parce qu'ils s'intéressaient plutôt à ce qui est ancien, comme s'ils voulaient rechercher leurs origines.

2. *Le parliez-vous en famille? Avez-vous des enfants, si oui, leur avez-vous appris à parler patois? (Sinon pourquoi pas?)*

Ma mère avait l'interdiction de le parler à la maison par sa belle mère car celle-ci trouvait que c'était une entrave à l'apprentissage du français.

3. *Si vous deviez mettre un mot sur ce que représente le patois pour vous, ça serait?*

Une richesse, un langage précieux, proche de la terre et des gens.

4. *L'utilisez-vous encore des fois, à présent, dans la vie de tous les jours?*

Non je ne l'utilise que si je croise des patoisants dans des assemblées ou des rencontres. Parfois on échange 2-3 mots lorsqu'on se croise dans la rue. Autrement, on se branche sur le français. C'est difficile d'avoir une conversation entière en patois.

Rôle de l'école

5. *Comment expliquez-vous la disparition de cette langue?*

On peut dire que c'est l'école. Si certains enseignants entendaient parler patois, il y avait une punition. Mais c'est aussi l'industrialisation. La disparition du patois est due à plusieurs phénomènes: l'interdiction de parler patois dans les écoles, mais aussi la modernisation.

6. *Le parliez-vous à l'école? Était-ce encouragé, dénigré voire explicitement interdit de le parler en classe et pourquoi? Vous souvenez-vous de ce que vos parents ont raconté à ce sujet? Savez-vous s'il y avait des directives officielles ou des recommandations appliquées par votre « régent »?*

Mon papa, je n'en ai aucune idée. En revanche ma maman n'avait pas le droit de parler patois à l'école. Lorsqu'il est entré à l'école en 1918, son frère ne savait pas un mot de français. Petit à petit, il l'a compris, mais il répondait toujours en patois. Mis à part ce qu'on m'a raconté, je ne sais pas comment ça se passait. Je n'ai jamais vraiment posé la question. C'est dommage. C'est une perte.

Sauvegarde du patois et cours facultatifs à l'école

7. *Le patois est-il une langue morte d'après vous?*

Mais à part ça, il y a des jeunes qui s'intéressent au patois. Par exemple au dernier théâtre, on a compté 500 spectateurs sur trois représentations. Parmi eux il n'y avait pas que des

personnes qui le comprenaient bien. On était très content de ce succès. C'est pour ça qu'il y a encore lieu de faire de tels théâtres.

8. *Qu'est-ce qu'apprendre le patois de nos jours peut nous apporter?*

Une satisfaction personnelle.

9. *Avec quels arguments et quels objectifs a-t-on décidé d'introduire des cours facultatifs à l'école?*

Au début, on espérait que les élèves apprennent le patois en 1990. Mais, on a vite remarqué que ce ne serait pas possible. Alors, on a visé autre chose. Le but est de sensibiliser les élèves à cette langue de leurs ancêtres, qui est aussi un peu la leur. On a donc fait les courses clés en mains où 554 élèves ont été sensibilisés en une année. On est sur un nouveau projet, on essaie de mettre le maximum sur ordinateur, d'enregistrer des interviews également afin de ne rien perdre aussi de ce parler.

10. *Pensez-vous que l'encouragement culturel (notamment le théâtre patoisant) et les cours facultatifs dans les écoles parviendront à assurer la sauvegarde de ce patrimoine linguistique? (Savez-vous si beaucoup de cours sont suivis, si cela sert vraiment à quelque chose?)*

Je ne dirais pas que cela va le sauvegarder, mais on va continuer à savoir que l'on avait une langue à nous.

11. *Quel est le but de votre action personnelle ou professionnelle en ce qui concerne le patois? Quels objectifs visez-vous?*

C'est un cri du cœur, car j'aime tellement cette langue. Pour moi, si je peux communiquer ce bonheur à quelqu'un, ça me motive.

Agnès Surdez est enseignante. Elle a appris le patois dans des conditions plutôt particulières, à l'occasion du recrutement d'enseignants intéressés à donner des cours facultatifs. C'est une des rares patoisantes qui ne l'a pas appris en famille. Elle habite et enseigne à Lajoux. Coordinatrice du site internet www.djasans.ch et du projet « Courses d'école, clé en mains ».